



PAR COURRIEL

Québec, le 8 juillet 2022

Monsieur Bruno Verreault
Conseiller en communication
Direction principale des communications et du marketing
Société des traversiers du Québec
Bruno.Verreault@traversiers.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup – Questions complémentaires – DQ1



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **12 juillet 2022, 13h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

c.c. Jean-Philippe Roy-Lebreux, coordonnateur en génie civil
jean-philippe.roy-lebreux@traversiers.gouv.qc.ca

1. La commission vous remercie pour l'information donnée sur des carottages pratiqués au printemps 2022 (DA3). La commission souhaite obtenir une figure géoréférencée localisant les points de carottage.
2. La commission souhaite obtenir une figure montrant le profil bathymétrique de l'aire de relargage des sédiments à une échelle suffisante pour voir les variations de profondeur dans la zone infralittorale.
3. Il est mentionné dans l'étude d'impact (PR3.1, p. 135) que « Au niveau des déversements accidentels, bien que la gravité d'un tel évènement puisse être très importante si le déversement est d'envergure, de tels évènements non contrôlés sont généralement très rares ». Veuillez répertorier les événements non contrôlés des 10 dernières années, en indiquant la nature du déversement, la date de l'évènement, sa cause pour chacun d'eux ainsi que les actions entreprises le cas échéant.
4. L'annexe R-4 du PR5.2 présente les résultats des analyses des échantillons de sédiments des onze dernières années pour différents composés organiques (PR5.2, p. 53 à 66PDF). On y remarque, par exemple, qu'en 2014, trois stations au site de dragage ont présenté un résultat supérieur au CEO pour l'acénaphthène. Comment cette situation a été gérée? Le cas échéant, veuillez fournir à la commission les résultats des analyses subséquentes pour cette année-là.
5. L'étude d'impact mentionne l'utilisation d'une benne preneuse d'une capacité de 5,5 m³ alors que la présentation du projet en séance (DA1) indique plutôt l'utilisation d'une benne d'une capacité de 3,8 m³. Veuillez préciser l'équipement qui est prévu être utilisé.